

Retour sur les archives algériennes

Annick Lacroix, Claire Marynower et Hugo Vermeren

Retour sur les archives algériennes

Quelques années déjà après l'article de Didier Guignard, Akihito Kudo et Raëd Bader¹, qu'est-il advenu du « terrain algérien pour la recherche » ? Au sortir de la « décennie noire », la venue de ces jeunes chercheurs a pu surprendre des responsables de centres de documentation et d'archives qui n'avaient plus l'habitude de voir des historiens étrangers prendre le chemin de leurs lieux de recherche. Ils n'étaient cependant pas les premiers à entreprendre une telle démarche. Dans les années 1970 et 1980, de nombreux travaux, menés notamment autour des universitaires Claude Collet, Jean-Claude Vatin ou encore René Gallissot, s'appuyaient déjà sur les documents conservés dans les archives algériennes. À l'aube des années 2000, il s'agissait donc moins d'une découverte que d'un retour vers ce champ d'archives².

Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à avoir marché dans leurs pas, puisqu'à Alger comme à Oran mais aussi Constantine, nous avons rencontré un certain nombre de doctorants étrangers, souvent arabophones, venus passer plusieurs mois sur ce « terrain algérien ». Il n'y a donc plus à hésiter ! Une jeune génération de chercheurs défriche aujourd'hui de nouveaux chantiers de l'histoire sociale, politique, culturelle des villes et des campagnes de l'Algérie, en amont de la guerre d'indé-

pendance qui a longtemps polarisé les recherches. L'accès aux archives est d'ailleurs, sans doute, plus compliqué pour ceux qui travaillent sur la période 1954-1962 et sur l'Algérie indépendante. Nos sujets de thèse de doctorat, qui portent tous sur le cœur de la période coloniale, avant la Seconde Guerre mondiale, nous invitent également à travailler à différentes échelles : locale (les migrants italiens à Bône pour Hugo Vermeren), régionale (les militants de gauche en Oranie pour Claire Marynower) et nationale (le réseau de bureaux de poste et de télécommunications pour Annick Lacroix). Ce renouveau des objets va de pair avec une nouvelle approche des sources, et c'est pour répondre à cette exigence que chacun de nous a réalisé un ou plusieurs séjours en Algérie et s'apprête à y retourner.

Rappelons cependant que les recherches que nous avons entreprises dans les archives algériennes complètent celles d'abord effectuées dans les Archives nationales d'outre-mer (ANOM) à Aix-en-Provence. Les conditions de travail y sont excellentes, beaucoup de documents sont désormais classés et accessibles, on y est très bien orienté. Il semble que les archives consultables en Algérie soient d'ailleurs assez complémentaires des fonds conservés aux ANOM. En effet, et pour autant que l'on puisse en juger, ce ne sont pas systématiquement des doubles que l'on y trouve.

Les fonds conservés en Algérie permettent de s'intéresser à des périodes (comme le premier 20^e siècle) et des espaces (telles les communes mixtes) jusque-là moins renseignés. Depuis le début des années 2000, de nouveaux répertoires et inventaires ont été réalisés : ni partout ni de manière systématique, mais avec l'aide des archivistes – qui reste indispensable –, il est possible d'accéder à de nombreux fonds. Une des façons de contourner le problème de l'accès aux inventaires, que l'on trouve dans la salle de lecture du Centre des archives nationales (CAN) mais pas dans les cen-

(1) Didier Guignard, Akihito Kudo et Raëd Bader, « Un terrain algérien pour la recherche », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 77, janvier-mars 2003, p. 110-112. Cet article est développé par les mêmes auteurs dans « Des lieux pour la recherche en Algérie », *Bulletin de l'IHTP*, numéro « Répression, contrôle et encadrement dans le monde colonial au 20^e siècle », 83, juin 2004, p. 158-168. Ces deux références restent incontournables avant de partir sur le « terrain algérien ».

(2) Un article d'Anna Bozzo, publié en 1983, témoigne de l'intérêt des chercheurs étrangers à cette date : Anna Bozzo, « Archivi e decolonizzazione : il caso algerino », in Giovanni De Luna, Peppino Ortoleva, Marco Revelli et Nicola Tranfaglia (dir.), *Gli strumenti della ricerca*, dans *Il Mondo Contemporaneo*, vol. 10, t. III : *Questioni di metodo*, Florence, La Nuova Italia, 1983, p. 1063-1084.

tres de documentation des wilayas, est de consulter les mémoires de bibliéconomie conservées dans les bibliothèques universitaires algériennes, qui inventorient certains fonds.

En ce qui concerne l'accueil réservé dans les centres d'archives, il va sans dire que le « facteur humain » évoqué par nos prédécesseurs de l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe (IREMAM)¹ reste incontournable. Ce qui a peut-être changé, c'est désormais une certaine habitude de la part du personnel des archives. Ainsi au CAN, à Alger, nous avons pu apprécier la réelle disponibilité et la compétence des archivistes et consulter, par exemple, des bordereaux de versement lorsque les fonds n'étaient pas encore classés, ou encore travailler sur des liasses encore inaccessibles au public. Cela est aussi valable pour les archives des wilayas, le principal inconvénient pratique touchant aux horaires d'ouverture (limités souvent à quatre ou cinq heures par jour) et aux interdictions relatives à l'usage des appareils photographiques. Dans les centres d'archives régionaux (wilaya et chambres de commerce), il faut donc s'armer de plus de temps et de patience, les modalités de consultation étant parfois plus contraignantes et les outils archivistiques moins développés.

Quel que soit l'échelon administratif auquel on souhaite travailler, la demande de consultation des archives s'effectue toujours auprès de la Direction des Archives nationales². Cependant, l'entremise diplomatique mentionnée en 2003 par Didier Guignard, Akihito Kudo et Raëd Bader n'est aujourd'hui plus nécessaire. Reste que la démarche a plus de chance d'aboutir rapidement si l'on place sa demande sous les auspices d'une université, ou encore du Centre d'études maghrébines en Algérie (CEMA)³, centre de recherche américain situé à Oran, qui travaille volontiers avec les chercheurs européens.

(1) Didier Guignard, Akihito Kudo et Raëd Bader, « Un terrain algérien pour la recherche », *op. cit.*, p. 111.

(2) Fax du secrétariat de la Direction des Archives nationales : 00213 21 54 21 60.

(3) Université d'Oran-Es-sénia, Cité du chercheur (ex-IAP), site Internet : <http://www.cema-northafrica.org>.

Le chemin des archives semble donc moins semé d'embûches qu'il y a quelques années, même s'il ne faut pas non plus surestimer le caractère novateur des voies qu'il permet d'éclairer. On se tromperait par exemple si l'on croyait trouver, dans les centres algériens, le moyen de recueillir enfin la « voix des colonisés ». Ces archives, le plus souvent rédigées en français, sont celles de l'administration coloniale. Dans la plupart des cas, on trouve au CAN des archives administratives, qui couvrent une période légèrement décalée par rapport à ce qui existe à Aix-en-Provence (avec des fonds très riches sur la période qui va de la fin du 19^e siècle à l'entre-deux-guerres). Néanmoins, le recours aux archives départementales et communales permet de travailler à un échelon inférieur de l'organisation administrative et de mieux saisir le quotidien des groupes sociaux étudiés. L'accès à des strates plus locales, aux pratiques plus concrètes, est notamment possible grâce aux sources conservées dans les centres d'archives des wilayas. Ainsi, aux archives de la wilaya d'Alger, on peut consulter des extraits de délibérations municipales, des procès-verbaux de gendarmerie, les demandes d'installation des associations (statuts, accord de la préfecture, etc.)⁴. Du fait du rapatriement plus complet des archives départementales d'Oran en 1961-1962, les fonds conservés y apparaissent moins exceptionnels par rapport au fonds de la préfecture d'Oran des ANOM, sauf en ce qui concerne la presse locale, conservée de façon plus complète qu'en France. À la wilaya de Constantine, sont conservées principalement les archives des associations et la presse départementale⁵.

L'échelle locale peut encore être approfondie grâce aux archives municipales, conservées par les Assemblées populaires communales (APC), qui dépendent du système central des Archives nationales et de la wilaya (leur consultation nécessite

(4) Anna Amari et Farida Djefel, *Répertoire numérique des Associations déclarées et des Associations syndicales, 1901-1962*, Université d'Alger, 1984 (sous-série 1Z). Ce genre de répertoire est malheureusement encore en cours d'élaboration pour les archives de la wilaya d'Oran.

(5) Voir Louis-Pierre Montoy, « La presse dans le département de Constantine (1870-1918) », thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence, 1982.

une autorisation de la part de ces deux institutions, souvent aussi des services de l'APC). Même si on ne peut à ce jour avoir une idée précise des fonds entreposés dans les sous-sols des mairies algériennes, l'exemple de ce qui a été consulté à l'APC d'Annaba (anciennement Bône) laisse présager le développement de recherches novatrices. Parmi les documents inédits conservés et les registres n'ayant pas été rapatriés, on a trouvé des listes nominatives de recensement, des listes électorales, ou encore des listes de recrutement militaire. Autant de sources qui permettent de reconstituer une carte socioprofessionnelle à l'échelle d'une ville, d'un quartier, d'une rue. Pour un sujet à forte inscription spatiale doublé d'une certaine dimension technique, il y a donc des matériaux en Algérie, d'autant que, comme le soulignaient les jeunes chercheurs de l'IREMAM, « le "technique", en soi intéressant, déborde rapidement sur le "social" et le "politique" ¹ ». De nouvelles recherches sur les communes mixtes pourraient aussi être accomplies grâce aux archives des municipalités algériennes.

Au-delà des centres de recherche publics, il ne faut pas non plus négliger les potentialités des archives des institutions religieuses. Dans chacun des trois départements sont en effet conservés les registres paroissiaux de l'ensemble de la période coloniale ². Mais les archives diocésaines ont aussi, en partie, été rapatriées à Rome, chez les Pères blancs ou encore au Vatican. D'ailleurs, dès lors que l'on cherche à reconstituer les trajectoires de pèlerins ou de migrants, les parcours de militants internationaux, ou encore certains flux commerciaux, le terrain d'investigation se révèle beaucoup plus large. Ces phénomènes de circulation, matérielle ou immatérielle, dépassaient largement les frontières de la France et de l'Algérie, rien d'étonnant donc à ce que les archives permettant d'en rendre compte se retrouvent dispersées selon des logiques parfois difficiles à reconstituer.

(1) Didier Guignard, Akihito Kudo et Raëd Bader, « Des lieux pour la recherche en Algérie », *op. cit.*, p. 166.

(2) Hormis les archives de l'archevêché d'Alger et de l'évêché d'Oran déjà présentées par les auteurs (*ibid.*, p. 167-168), on peut citer celles de Constantine conservées à la Bibliothèque Dilou (*din walougha*) à proximité du Centre culturel français.

Enfin et surtout, le voyage en Algérie est un moyen d'alimenter et de diversifier ses corpus et ses problématiques. En se promenant dans les villes algériennes, on est parfois frappé de retrouver les traces d'une architecture ou d'un mobilier urbain que l'on n'avait jusque-là appréhendé qu'à travers l'archive. Cet espace recomposé conserve ainsi de nombreux indices du passé colonial. Faire de la recherche en Algérie, c'est aussi acheter des cartes postales anciennes dans les petites boutiques d'Alger, croiser dans la rue un vendeur de cartes topographiques ou électorales datées de l'époque coloniale, visiter les coulisses de la Grande Poste, et sans doute, de manière moins anecdotique, mener des entretiens avec des témoins ou accéder à des archives privées. Nos séjours en Algérie ont également été l'occasion de rencontrer des chercheurs algériens, de travailler dans des centres de documentation conservant de nombreux travaux inaccessibles en France, tels les travaux universitaires soutenus en Algérie ³, et d'assister à des enseignements d'histoire coloniale, sur les bancs de l'Université de Constantine par exemple.

Finalement, quand bien même l'accès aux archives comporterait toujours des incertitudes – les autorisations de consultation devant par exemple être renouvelées à chaque fois –, il nous paraît aujourd'hui tout à fait possible et souhaitable que les historiens de l'Algérie viennent à la rencontre de leur terrain et de ceux qui l'habitent. Le détour par l'Algérie n'en est pas un, et ne nous semble pas superflu. Gageons que les recherches à venir bénéficieront de la richesse des fonds algériens !